

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par
M. El Guerrab et M. Euzet

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« et de l'environnement »

les mots :

« , de l'environnement et de l'aide au développement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enjeu écologique est global et, à ce titre, l'aide au développement constitue un levier important de la politique environnementale française à l'étranger.